

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 3/06/2024 à 5/07 heures

Observations de M<sup>(1)</sup>

le 11/06

Jean-François GUICHARD  
Délégué de la Fondation du Patrimoine  
3 rue du Prieuré 03140 Fleuriel  
0470569062  
jef.guichard@wanadoo.fr

Le 05/06/2024

Monsieur le commissaire,

Voici ma déposition.

« Département rural, à la nature préservée dont les paysages ont été façonnés par l'agriculture, l'élevage, la viticulture, l'Allier est riche d'un patrimoine exceptionnel. Cela fait son identité, son attractivité pour ses habitants comme ses visiteurs et touristes ! »

- Les éoliennes les plus hautes d'Europe envisagées à Bransat et Lafeline ne vont NULLEMENT éviter l'émission de CO2 mais au contraire, par leur intermittence, l'Allier étant l'un des départements les moins ventés de France, vont nécessiter le relais de centrales thermiques, comme Bayet qui rejettent des centaines de milliers de tonnes de CO2, gaz à effet de serre. Une absurdité, un scandale alors que le gouvernement s'est engagé avec la coop 21 à réduire nos rejets.
- Le Bourbonnais est le deuxième département de France en termes de richesse patrimoniale : plus de 200 églises inscrites ou classées MH et plus de 600 châteaux et propriétés remarquables par leur architecture. Le secteur de Lafeline et Bransat comportant une grande richesse est MINIMISE dans le dossier Abowind en terme d'impact !
- 4 tables d'orientation sur les communes de Charroux, Naves, Ussel et Gypci vont se voir modifiées au niveau des paysages et des vues remarquables depuis ces sites. Pour moi c'est une défiguration de ces paysages irréversible.
- Un scandale financier : Abowind promet des retombées à la Communauté de communes, Mr Petijean maire de Bransat a même annoncé la possibilité de financer des travaux sur la piscine de St Pourçain. Il vaut mieux se passer de cet argent qui provient de nos impôts et des taxes sur nos factures d'électricité qui ne cessent d'augmenter pour enrichir des sociétés étrangères comme Abowind.
- Aucune de ces éoliennes gigantesques ne sont fabriquées en France et ne contribuent à faire travailler des Français. A ce jour, des milliards ont été investis par le gouvernement pour ce scandale !
- Abowind parle dans le dossier d'une dimension « subjective » pour des éoliennes de 200 m de haut, alors que celles-ci se verront de la quasi totalité du département, impactant gravement une trentaine de communes proches, SACCAGEANT ainsi les paysages, le patrimoine remarquable du Bourbonnais.
- Ils parlent de « fermes éoliennes », une véritable imposture à l'agriculture ! Leur fabrication nécessite des métaux rares venant de Chine qu'on ne sait comment recycler à ce jour : Le démantèlement est sous-estimé honteusement.

Le démontage au bout de 15 à 20 ans est sous-évalué 50 000 € alors qu'il s'agit plutôt de 8 fois cette valeur ! Nombreux devis en attestent.

Le socle en béton ferrailé de 15 à 20 000 tonnes sous terre restera en partie, affectant ainsi à jamais l'environnement. Abowind s'engage à gratter seulement un mètre d'épaisseur.

- Plusieurs ventes de maisons proches ont été annulées simplement à cause de ce projet. Il est reconnu que l'immobilier, dans les secteurs où il y a des éoliennes, perd 30 à 40 % de sa valeur. Qui va acheter une maison avec pour paysage ces monstres d'acier ? c'est évident.

- Il est largement reconnu que l'incidence des éoliennes est négative sur la santé des hommes et des animaux (par le bruit lancinant, l'effet stroboscopique, les infrasons...), c'est la raison pour laquelle l'académie de médecine préconise une distance des maisons portée à 10 fois la hauteur des éoliennes. Ici, c'est simplement 500 m, POURQUOI ?

- Ces gigantesques éoliennes sont placées à 610 m de la première maison alors qu'elles ont 200 m de hauteur. En cas de chute de pale, ce qui est arrivé en Allemagne, lors de tempêtes de vent ou de foudre, une pale de 75 m de long représente un risque sur une superficie beaucoup plus importante elle peut chuter jusqu'à 1,5 ou 2 km. Il y a donc un risque pour les riverains, les promeneurs, les cyclistes, les automobilistes ... La préfecture sera responsable dans le cas d'avis favorable.

- De telles éoliennes seront de véritable hachoirs pour la faune (chauve-souris, grues cendrées, rapaces).

- En complément, il est important de dire que ces projets peuvent être une menace pour le tourisme qui est la première activité économique de l'Allier, l'image du vignoble AOC du St Pourçain etc.

- Pour information le bureau d'étude ENVIRENNE en juin 2010 avait donné un avis défavorable sur l'étude de la Zone de Développement éolien du secteur de St Pourçain/Sioule et à l'époque il s'agissait d'éoliennes de 120 m de haut. C'est tout de même incroyable, alors qu'ENVIRENNE est un bureau d'étude reconnue internationalement !

- Et comment se ferait-il que vous acceptiez ce dossier dont les paramètres environnementaux du projet précédent avaient été refusés par la majorité des commissaires des mairies, communautés de Comcom et la Préfet ? Ce projet présente EXACTEMENT les mêmes NUISANCES !

- **Enfin, je dis haut et fort que je suis pour une transition écologique raisonnée et adaptée au Bourbonnais : isolation, solaire, géothermie, biomasse, diminution de l'éclairage publique etc.**

Mes références en matière de compréhension du scandale éolien en France :

Jean-Louis Butré Président de la FED

Fabien Bouglé Expert auteur du livre paru en 2020 « la face noire de la transition écologique »

Jean Marc Jancovici Ingénieur expert en énergie

Et bien d'autres...

**Monsieur le commissaire je vous affirme que je suis CONTRE ce projet.**

Jean-François GUICHARD

Délégué de la FONDATION DU PATRIMOINE

